

RAPPORT D'ÉTAPE ANNÉE 2016-2017

PROJET DE CONSERVATION DE L'HABITAT DE LA TORTUE DES BOIS DANS LA ZONE DE LA RIVIÈRE DU CHÊNE

16 mars 2017



Rapport préparé par le Bureau d'écologie appliquée.



Équipe de réalisation

Rédaction du rapport et compilation des données

Nicolas Houde

Photographies et cartographie

Audrey Lachance et Antoine Martineau Rousseau

Correction du rapport

Audrey Lachance

Signature du rapport :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. Houde', written in a cursive style.

Nicolas Houde, biologiste

Table des matières

Équipe de réalisation.....	i
Table des matières	ii
1. Introduction	3
1.1. Contexte et localisation.....	3
2. Actions de conservation effectuées en 2015	4
3. Actions de conservation effectuées en 2016	5
3.1 Inventaires printaniers.....	5
3.2 Fiche d'information et cahier du propriétaire.....	5
3.3 Analyse d'ADN environnemental.....	6
3.4 Communications	7
4. Actions à venir en 2017	8

1. Introduction

1.1. Contexte et localisation

Au printemps 2016, le Bureau d'écologie appliquée (BEA) a obtenu le financement de la Fondation de la Faune du Québec et du programme d'intendance des habitats pour les espèces en péril d'Environnement Canada afin de mettre en œuvre ce projet d'intendance volontaire de l'habitat de la tortue des bois (*Glyptemys insculpta*) aux abords des rivières du Chêne, Henri et Huron. Ce projet est réalisé en partenariat avec le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP, bureaux central et régional de Chaudière-Appalaches), la MRC de Lotbinière et l'OBV du Chêne.

Ce projet est la suite des efforts de conservation de l'habitat de la tortue des bois dans la zone du Chêne, mis en branle en 2015 par le BEA et ces mêmes partenaires.

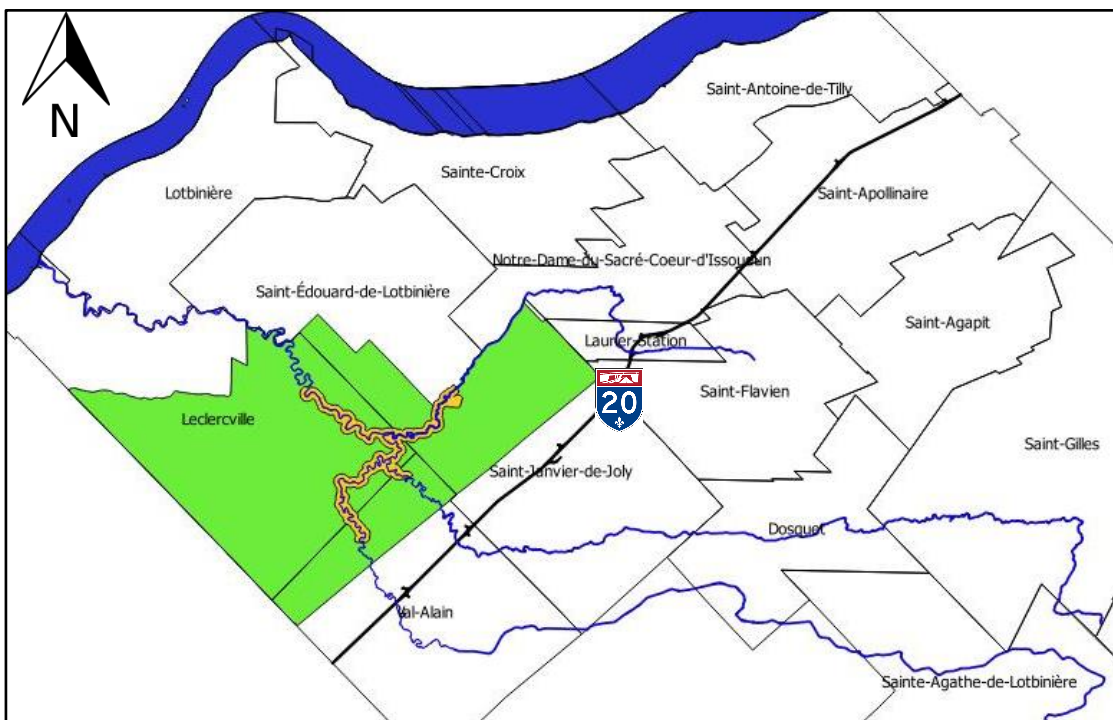


FIGURE 1. Localisation des rivières du Chêne, Henri et Huron dans la MRC de Lotbinière. Les 3 rivières se rejoignent dans la Seigneurie de Joly (en vert sur la carte), une forêt publique, gérée par le Gouvernement du Québec. La présence de la tortue des bois a été confirmée à la jonction des 3 rivières et cet habitat (en jaune sur la carte) bénéficie maintenant d'un statut de protection légal.

2. Actions de conservation effectuées en 2015

Les actions effectuées en 2015 visaient 3 objectifs : 1) améliorer les connaissances sur la population de tortue des bois de la zone du Chêne, 2) sensibiliser les citoyens et les différents organismes et institutions du secteur à la présence potentielle de la tortue des bois et 3) établir une stratégie de conservation en partenariat avec les collaborateurs du projet.

Premièrement, 4 caméras de surveillance ont été installées près de la jonction des 3 rivières du 4 au 10 juin 2015 afin d'en apprendre davantage sur la population de tortue des bois de la Seigneurie de Joly. Les images captées par l'une des caméras ont permis de valider la présence d'un site de ponte, ce qui est une première pour ce secteur. Les images des caméras ont aussi démontré la présence de prédateurs près du site de ponte. Dans les mois qui suivirent, le MFFP a désigné l'habitat de la tortue des bois dans la Seigneurie de Joly comme étant « l'habitat d'une espèce menacée ou vulnérable »; une désignation qui empêche la pratique de certaines activités nuisibles à la tortue.

Deuxièmement, une vingtaine de propriétaires riverains ayant une propriété en périphérie de la Seigneurie de Joly ont été contactés par téléphone afin de savoir s'ils avaient aperçu des tortues sur leur terrain. Un propriétaire de Val-Alain, Hervé Gosselin, des Maisons de Repos a observé une tortue des bois en 2014 sur son terrain. Un propriétaire de St-Janvier-de-Joly, Daniel Lambert, a observé une tortue des bois en 2014 sur la rivière Henri, non loin de l'autoroute 20. Finalement, Mme Marie-Josée Schiavon, qui habite aux abords du Bras d'Edmond, près du village de Val-Alain, a observé une tortue des bois sur sa propriété en 2009.

Finalement, à l'aide des informations géomatiques fournies par la MRC de Lotbinière, nous avons identifié les menaces potentielles à la survie de la tortue des bois dans la zone du Chêne. En nous basant sur les menaces identifiées, nous avons rédigé une stratégie de conservation. Ce document est presque achevé; il reste simplement à valider son contenu avec les partenaires du projet. Cette validation et la diffusion de ce document font partie des actions qui seront effectuées en 2017.

Une rencontre a eu lieu le 21 octobre 2015 entre tous les partenaires du projet afin de présenter les résultats des actions entreprises et de planifier les actions à venir en 2016.

3. Actions de conservation effectuées en 2016

3.1 Inventaires printaniers

L'année 2016 a débuté avec des inventaires printaniers sur un tronçon de la rivière du Chêne depuis le village de Val-Alain en descendant jusqu'à la sablière SENC située du côté nord de l'autoroute 20 à Val-Alain. 3 journées d'inventaires ont été réalisées entre le 6 et le 26 mai par 3 équipes différentes. Ainsi, ce même tronçon a été inventorié 3 fois. Jason Samson, contractuel au MFFP, a participé à une journée d'inventaire le 6 mai 2016 en compagnie d'Olivier Bouchard de l'OBV du Chêne, d'Audrey Lachance et d'Annie Lebel (tous deux du BEA). Aucune tortue n'a été observée lors de cette journée. Ce qu'on croyait être une trace de tortue sortant de la rivière s'est avéré être une trace de castor, après vérification avec Simon Pelletier du MFFP-central. Un autre inventaire a été réalisé par Annie Lebel et Élane Séguin du BEA quelques jours plus tard. Seule une tortue peinte a été observée lors de cet inventaire. Cette observation a été transmise à Mme Line Bernard du MFFP-Chaudière-Appalaches. Finalement, Yohann Dubois du MFFP-central a aussi inventorié ce tronçon pendant cette période et il n'a observé aucune tortue. Il a mentionné que les petits tributaires de la rivière du Chêne sont des habitats potentiels pour la tortue des bois.

3.2 Fiche d'information et cahier du propriétaire

D'août à décembre 2016, nous avons joint plus de 130 propriétaires riverains par téléphone pour les sensibiliser à la présence de la tortue des bois sur leur territoire. En collaboration avec nos partenaires, nous avons conçu une fiche de sensibilisation sur la tortue des bois le long de la rivière du Chêne. Cette fiche a été envoyée par la poste et par courriel à 130 riverains joints préalablement par téléphone et désireux d'en apprendre davantage sur la tortue des bois (Figure 2). Les 130 riverains ont été choisis parmi les propriétaires ayant un lot en bordure des rivières du Chêne, Henri et Huron, de la tête des rivières jusqu'à leur embouchure.

Parmi ces 130 propriétaires riverains, nous en avons rencontré 10 afin de leur remettre un cahier du propriétaire. Ces propriétaires riverains sont situés à Val-Alain, St-Janvier-de-Joly et St-Édouard-de-Lotbinière dans un rayon de 15 km de la Seigneurie de Joly. Olivier Bouchard de l'OBV du Chêne a participé aux visites de propriétaire et à la remise des cahiers qui ont eu lieu en octobre et novembre 2016. Le but de ces cahiers du propriétaire est d'impliquer davantage les propriétaires dans la conservation de l'habitat de la tortue des bois. De plus, ces propriétaires conscientisés sont maintenant nos yeux sur le terrain et ils nous communiqueront en cas d'observations de tortues.

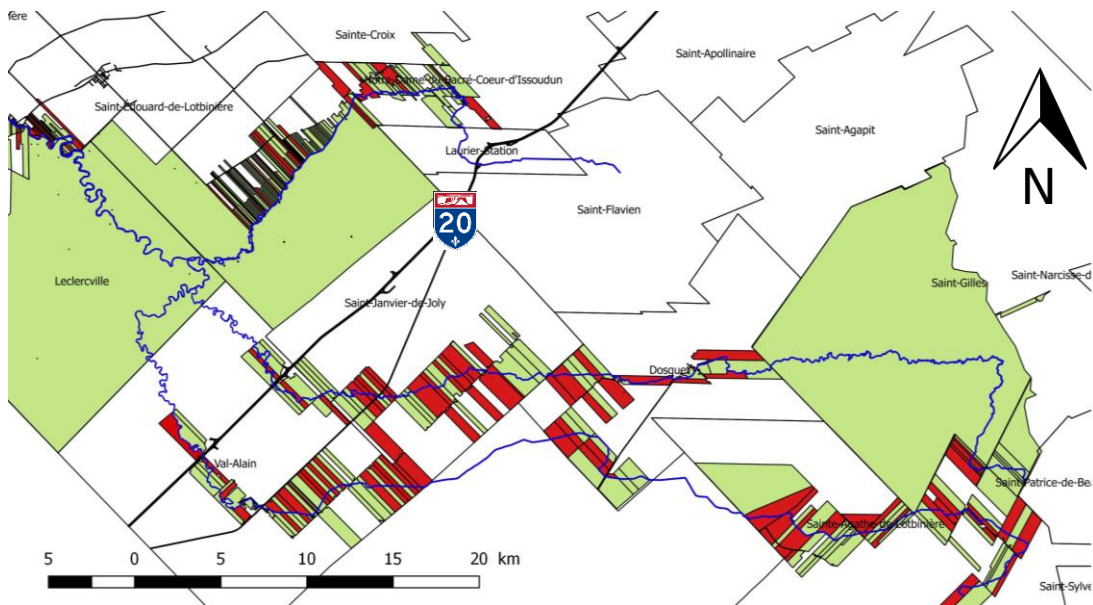


FIGURE 2. Répartition des 130 propriétaires riverains qui ont été sensibilisés à la présence de la tortue de bois au moyen d’une fiche d’information. Les riverains qui ont reçu la fiche sont en rouge.

3.3 Analyse d’ADN environnemental

Le 7 septembre 2016 alors que les rivières étaient en étiage, nous avons prélevé 10 échantillons d’eau sur les rivières du Chêne, Henri et Huron afin de les soumettre à une analyse d’ADN environnemental. 3 sites ont été sélectionnés et 3 échantillons ont été récoltés par site. Une distance minimale de 600m a été mesurée entre chaque échantillon afin de couvrir une plus grande superficie à l’intérieur de chaque site. Le premier site est situé un peu en aval du village de Val-Alain sur la rivière du Chêne, près du Bras d’Edmond (Figure 3). Selon les conseils de Yohann Dubois, nous avons prélevé les échantillons d’eau entre des racines, dans des endroits susceptibles d’être visités par les tortues. Le deuxième site est situé sur la rivière du Chêne en aval de l’autoroute 20, près du terrain de M. Hervé Gosselin qui a observé des tortues en 2015. Le troisième site est situé sur la rivière Henri en amont de l’autoroute 20, près de l’endroit où Daniel Lambert a observé une tortue en 2015. Finalement, un échantillon témoin a été prélevé dans la Seigneurie de Joly à l’extrémité est de l’habitat désigné par le MFFP.

Les analyses génétiques ont été confiées au laboratoire de Louis Bernatchez à l'Université Laval. Les résultats ne démontrent aucune trace d'ADN de tortue des bois dans les échantillons d'eau prélevés. Nous pouvons donc conclure qu'il n'y avait pas de tortue à ces endroits durant la période où les échantillons furent prélevés. Le prélèvement des échantillons d'eau et les analyses ne sont pas responsables des résultats négatifs. Le fait qu'aucune trace d'ADN de tortue des bois n'ait été détectée dans l'échantillon témoin prélevé dans la Seigneurie de Joly est peut-être dû au fait que l'échantillon a été prélevé un peu trop à l'est du site de ponte confirmé.

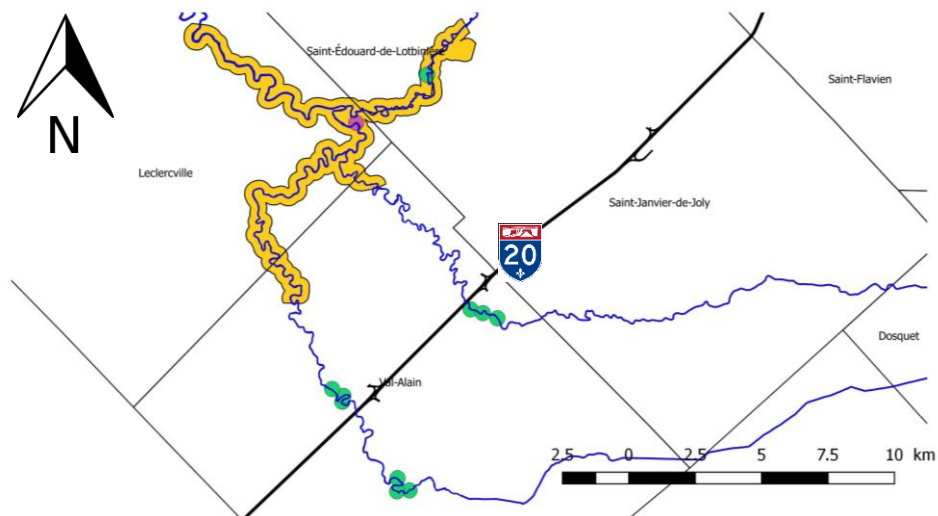


Figure 3. Répartition des 10 sites de prélèvements d'un échantillon d'eau pour l'analyse de l'ADN environnemental, en vert. L'habitat de la tortue des bois désigné par le MFFP est en jaune et le site de ponte confirmé est en magenta.

3.4 Communications

Un communiqué de presse a été diffusé au mois de juin 2016 de la section 'Vivre en Lotbinière' du journal régional 'Le Peuple Lotbinière'. Le communiqué résume les actions effectuées dans le cadre de ce projet de conservation. De plus, le communiqué décrit les principales caractéristiques physiques permettant l'identification de la tortue des bois. Un deuxième communiqué de presse a aussi été publié dans la section 'Vivre en Lotbinière' de décembre 2016. On peut y lire un résumé des actions de conservation effectuées durant l'été et l'automne 2016. Le même communiqué a aussi été diffusé sur la page Facebook 'Vivre en Lotbinière'. La page Facebook et le site internet du BEA, ainsi que le site internet de la MRC de Lotbinière et de 'Vivre en Lotbinière' ont aussi servi de plateforme de diffusion pour les activités et les outils de sensibilisation du projet.

Une rencontre entre les différents partenaires du projet a eu lieu dans les locaux du MFFP-Chaudière-Appalaches, le 24 février 2017. Au cours de cette rencontre, nous avons renseigné tous les collaborateurs sur les activités effectuées pendant l'année 2016 et nous avons planifié les activités à venir pour 2017.

4. Actions à venir en 2017

Au printemps 2017, nous réaliserons un inventaire démographique de la population de tortue des bois de la Seigneurie de Joly. Cet inventaire sera chapeauté par le MFFP-Chaudière-Appalaches et tous les partenaires y participeront. Si le temps et le personnel disponible le permettent, nous réaliserons des inventaires supplémentaires dans les petits bras des rivières du Chêne, Huron et Henri.

Parmi les autres actions à venir, nous joindrons 10 autres propriétaires riverains pour leur remettre un cahier du propriétaire. Les propriétaires habitant aux abords des bras de rivière seront ciblés pour cette activité.

De plus, nous tenterons de communiquer avec certains groupes qui ont été peu sensibilisés dans la première année de notre projet, c'est-à-dire les producteurs agricoles, les acériculteurs, les municipalités et le groupe de scouts utilisant la Seigneurie de Joly.

À l'automne 2017, nous communiquerons aux médias locaux un résumé des activités réalisées en 2017 dans le cadre de notre projet et nous ferons une rencontre avec les partenaires pour faire le compte-rendu.



Crédit photo : Antoine Martineau Rousseau